

Compte Rendu d'AUDIENCE AVEC LA DIRECTION du 13/10/2023

Vendredi 13 octobre, c'est tenu l'audience, que nous avons sollicitée, pour remettre au directeur les près de 340 signatures sur la pétition départementale demandant l'abandon du plan "aidés-aidants" ainsi que le recrutement immédiat des 108 emplois manquants en Isère, s'est tenue.

Des représentants de la CGT et des collègues au nombre total de 8 ont participé à cette entrevue.

La pétition originale du PCRCP Gestion a également été remise par une collègue de ce service.

Coté administration, le directeur étant absent ce jour-là, il a délégué M. Vargiu et M. Couderc comme ses représentants.

L'audience a duré plus d'une heure. Elle fut intense.

M Vargiu a tenu à défendre le plan qui a été validé par le directeur, tout en reconnaissant des imperfections. Il a pris l'engagement de veiller à ce que son application soit raisonnablement menée par les encadrants.

Les collègues se sont inlassablement attachés à lui démontrer que ce plan était et sera:

- inefficace par manque de connaissance des missions sur lesquelles des aidants seront positionnés;
- inadapté, puisque la situation n'est pas conjoncturelle comme le pense la direction mais bien structurelle. (2024 ressemblera à 2023 en pire. Ainsi c'est aussi de manière préventive que notre action avec les collègues est menée);
- néfaste, pour la santé des collègues, du fait d'une pression au travail accrue;
- déstabilisant, par la désorganisation des services qu'elle engendre, pour l'encadrement tout comme pour les collègues C, B ou A.

Dans nos tracts et sur notre pétition, un terme a retenu toute l'attention de M Vargiu: celui de déréglementation.

Nous avons donc correctement analysé ce vers quoi le non-respect de la réglementation en matière de mutation et de gestion globale des effectifs, et des missions, ce plan ouvrirait la voie.

Demain tous à la disposition du directeur!

Au coup par coup, toutes et tous utilisé.e.s, là où les carences de leur gestion, ou plus grave de leur orientation sur les emplois, nous mènera.

Stop ! C'est maintenant que cette spirale doit être combattue et inversée.

Si comme les directeurs le disent, ils sont tout autant attachés que nous au cadre réglementaire et statutaire, si tout comme nous ils se désolent de la situation de l'emploi en Isère, alors ce plan doit être retiré, un nouveau CSAL doit être convoqué pour véritablement, à partir de la situation des emplois, décider de ce qui peut être fait et de ce qui sera mis en sommeil, puisque dans leur esprit cette situation est conjoncturelle et donc que demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

En attendant nous n'acceptons pas que le dernier CSAL n'ait même pas eu à se prononcer par un vote sur ce qui est, ce qui reste, une réorganisation dans l'exercice de nos missions, sur ce qui remet en cause les règles élémentaires en matière de mutation, d'affectation et d'exercice des missions.

Nous sommes porteurs du mandat des collègues, nous viendrons au CSAL défendre leur expression, nous opposerons notre propre plan, précis, respectant les affectations et les conditions de travail de chacun.

Alors oui, nous allons continuer à faire signer la pétition, là où elle ne l'a pas encore été vue et portée.

Alors oui, nous allons, demander à notre syndicat national qu'il réclame une audience auprès du directeur général pour défendre âprement cette pétition et ces revendications.

Depuis le début nous avons indiqué que ce combat pour les emplois en Isère, n'appartenait pas exclusivement à la CGT. Les collègues ne s'y sont pas trompés en signant massivement déjà la pétition

Sans cette unité, le combat est bien plus difficile. Notre direction départementale, comme le directeur général le savent très très bien et voudront l'utiliser.

Soyons déterminés !

Que ce que les agent.e.s et les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis, uni.e.s, ont obtenus en 2022 (plus de 40 emplois !) le soit aussi pour notre département.